

Ecrit par Didier Bailleux le 14 avril 2026

## Les alsaciens remettent en cause notre organisation territoriale



**La réforme de notre organisation territoriale, voulue par François Hollande en 2015, a des conséquences inattendues. Sur la proposition de Brigitte Klinkert, députée du Haut-Rhin, l'Assemblée Nationale a voté à une majorité la sortie de l'Alsace de la région Grand Est. Même si le vote du Sénat est loin d'être acquis, c'est une petite victoire pour les alsaciens. Dans cette fronde, il faut surtout y voir une demande d'une plus grande autonomie politique. De quoi donner des idées à d'autres régions...**

Les alsaciens ont toujours été contre la réforme territoriale de 2015 qui associait leur destin à celui des lorrains et des champardennais. Bien que la loi, leur donnait d'emblée la main sur l'exécutif du Grand Est, ils se sont toujours opposés à cette fusion. Cette concession donnée aux alsaciens n'en a pas moins calmé leurs velléités avec l'adoption, le 8 avril dernier, de la proposition de loi de la députée Renaissance [Brigitte Klinkert](#). Celle-ci entérine la sortie de l'Alsace de la région Grand Est. Mais surtout ce texte



Ecrit par Didier Bailleux le 14 avril 2026

confère à la « future nouvelle région Alsace » un statut particulier aux pouvoirs élargis. Comme un avant-goût d'autonomie. Une démarche qui est scruté avec beaucoup d'intérêt du côté du pays Basque, de la Bretagne ou encore de la Savoie où les ambitions régionalistes sont fortes.

### **Une chose est sûre la promesse de la réalisation d'économies de fonctionnement avec le regroupement des régions n'a pas été tenue**

Même si cette fronde risque d'être stoppée par le Sénat, elle pose et repose l'éternelle question de la bonne organisation administrative de notre pays. Y-a-t-il trop d'échelons et d'instances décisionnaires ? Quelle est la bonne taille ? Qui devrait décider de quoi ? Y-a-t-il pas un risque pour l'unité nationale ? Toutes ces questions sont sur la table depuis des décennies sans que de réponses soient véritablement apportées et surtout pas la loi de janvier 2015. Une chose est sûre la promesse de la réalisation d'économies de fonctionnement avec le regroupement des régions n'a pas été tenue.

La constance de la démarche alsacienne a au moins le mérite de remettre la question de notre organisation territoriale au cœur du débat politique, et cela à 12 mois des élections présidentielles. La question est intéressante : devons-nous aller décentraliser d'avantage avec une organisation de type fédérale comme chez plusieurs de nos voisins européens ?

En définitive, on pourrait remercier les alsaciens. Ils vont peut-être faire bouger les lignes permettant à notre pays de se doter enfin d'une gouvernance plus représentative et mieux partagée.